

**RAPPORT DEFINITIF DE COMMISSARIAT AUX COMPTES DELEGUE**  
**EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2004**

**OFFICE NATIONAL DES EAUX DE DJIBOUTI**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes déléguée qui nous a été confiée, nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport sur l'examen des états financiers de ***L'OFFICE NATIONAL DES EAUX DE DJIBOUTI*** pour l'exercice clos 31 décembre 2004.

- o Le contrôle des comptes annuels de l'Office National des Eaux de Djibouti tels qu'ils sont joints au rapport.
- o Les vérifications et les informations spécifiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction de l'Office National des Eaux de Djibouti. Il nous appartient, sur base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit; ces dernières requièrent la mise en exécution de diligences permettant l'obtention d'assurances raisonnables que les états financiers sont dépourvus d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen par sondage de la justification des montants et des informations contenues dans les états financiers. Un audit comprend également l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction ainsi que l'évaluation et la présentation de l'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos diligences étayent de façon raisonnable notre opinion.

1. Depuis les dernières inondations qu'a connue la république de Djibouti, l'ONED en souffre jusqu'en ces jours pour ce qui concerne la gestion de Stock. Lors de nos travaux, nous avons constaté que le magasinier éprouve encore des difficultés pour savoir avec précision les avoirs réels de l'entreprise en Stock. Le comptable chargé des enregistrements des mouvements de stock ^ utilise la méthode de court moyen pondéré qui présente à son tour certaines défaillances, en ce sens qu'elle ne permet pas d'afficher le seuil de sécurité (stock de sécurité) qui est un élément important.

dans l'approvisionnement de stock. Cette méthode étant récente, il nous semblerait donc difficile d'examiner ce compte. Toutefois, nous encourageons l'agence comptable qui envisage de mettre en place, un système, de gestion de stock susceptible de palier aux difficultés constatées et accélérer le processus et la mise en œuvre de la nouvelle méthode.

2. Lors de nos contrôles sur les comptes financiers, nous avons constaté que, L'ONED s'est lancé sur un projet qui semble être un éléphant blanc. Il s'agit bien du projet ALI SABIEH. Actionnaire à la hauteur de 30% d'actions, l'ONED s'est, associé avec des actionnaires qui n'ont jusque là,, libéré, aucune action, descelles qu'ils ont souscrit. L'office national des eaux de Djibouti a injecté beaucoup d'argent dans ce projet et aucune garantie de libération ne s'annonce chez les autres actionnaires. Vu donc la potentialité de ces derniers et leurs influences sur le territoire National, notre crainte est de voir ces actionnaires imposer ou obliger l'ONED d'assurer le fonctionnement de ce projet à 100 %, or les moyens qu'il dispose maintenant ne le lui permettront pas.
3. Lors de nos travaux d'audit, nous avons constaté en faisant le rapprochement entre des états de la banque et ceux de l'ONED qu'il y avait :

Un montant d'environ 91.435.343 FD enregistré au niveau de l'ONED mais qui n'apparaissait pas sur l'état du Trésor.

- Les intérêts comptabilisés par l'ONED relatifs au placement de 183.000.000 FD n'ont pas été comptabilisés au trésor.

4. A l'ONED, les croisements des créances entre les entreprises étatiques EDD, par exemple, se font avec retard et cela freine l'arrêt des comptes à la période indiquée par le trésor. Cette situation ne dépendant pas de l'ONED seulement, nous exaltons donc les administrateurs de pouvoir chercher à régler cette question avec l'Etat. Pour cette année par exemple, les écritures de régularisations ne sont passées qu'au mois de septembre 2005 pour l'exercice-2004.

Sous réserve des points 1 à 4 ci-dessus, nous certifions que les états financiers tels qu'annexés au présent rapport sont sincères et réguliers et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice sous revue, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 31 décembre 2004.

**Fait à Djibouti le 28/11/2005**

**ACCE INTERNATIONAL**  
**DIRECTEUR**

